

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **21 (1949)**

Heft 11

PDF erstellt am: **21.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# habitation

## COMMISSION DE RÉDACTION

### LAUSANNE:

Fr. Gilliard, architecte ;  
M. J. Balmas, secrétaire du Cartel romand  
d'hygiène sociale et morale ;  
Virieux, architecte cantonal.

### GENÈVE :

E. Fatio, architecte ;  
A. Guyonnet, architecte ;  
D<sup>r</sup> A. Montandon.

### NEUCHÂTEL :

F. Decker, architecte.

### FRIBOURG :

E. Lateltin, architecte.

## ÉDITION

Section romande de l'Union suisse  
pour l'amélioration du logement,  
rue de Bourg 28, Lausanne.

## ADMINISTRATION

Avenue de Beaulieu 11, Lausanne.  
Chèques postaux II 6622.  
Téléphone 3 33 31.  
Adresse postale :  
Case postale Chauderon, Lausanne.

## RÉDACTION

A. Hœchel, arch. F.A.S. et S.I.A., Genève  
Pierre Jacquet, architecte.  
Secrétariat de rédaction :  
8, rue Gautier, Genève. Téléphone 2 94 05.

## TOUS LES MEMBRES DES SOCIÉTÉS SUIVANTES REÇOIVENT « HABITATION »

- U.S.A.L. Section romande de l'Union suisse  
pour l'amélioration du logement ;
  - F.A.S. Section romande de la Fédération  
des architectes suisses ;
  - S.C.H. Société coopérative d'habitation,  
Lausanne ;
  - S.C.H. Société coopérative d'habitation,  
Genève ;
  - S.C.H. Société coopérative d'habitation,  
Moutier ;
  - S.A.L. Société pour l'amélioration  
du logement, Genève ;
  - S.D.T. Société des dessinateurs et  
des techniciens du canton de Vaud,  
Lausanne ;
- Le Logement ouvrier, Lausanne.  
Familia, Société coopérative d'habitation.

## ABONNEMENT

Suisse : Fr. 6.— par an. Etranger : Fr. 8.—  
Prix du numéro (Suisse) : Fr. 0.60.  
Les fascicules séparés sont en vente :  
à l'administration, à l'agence des journaux  
et dans les kiosques à journaux.  
Versement au compte de chèques II 6622.

ANTHOLOGIE. — *Ce qui ressort le plus nettement de notre vision des cathédrales, c'est le caractère synthétique de l'art médiéval ; les créations, scènes, personnages, monuments, paraissent avoir surgi d'un seul jet, tant ils frémissent de vie et expriment avec force le sentiment ou l'action qu'ils sont chargés de traduire. Toute œuvre, à cette époque, est à sa manière une somme, unité puissante, mais dans laquelle, sous l'apparente fantaisie, entrent en jeu une foule d'éléments, savamment subordonnés les uns aux autres ; sa force provient avant tout de l'ordre qui a présidé à sa réalisation. Contrairement à ce que pourrait faire croire la fantaisie qui paraît présider à ses trouvailles, l'artiste est loin d'être libre ; il obéit à des obligations d'ordre extérieur et d'ordre technique qui règlent point par point les étapes de son œuvre. Le moyen âge ignore l'art pour l'art, et l'utilité détermine à cette époque toutes les créations. C'est d'ailleurs de cette utilité que les œuvres tirent leur principale beauté, résidant en une harmonie parfaite entre l'objet et la fin pour laquelle il a été conçu. En ce sens les objets les plus communs à cette époque nous apparaissent maintenant revêtus d'une beauté véritable : une aiguière, un chaudron, un hanap, auxquels on fait actuellement les honneurs des musées, n'ont souvent pas d'autre mérite que cette parfaite adaptation aux besoins auxquels ils répondent.*

Régine Pernoud « Lumière du Moyen Age », Grasset, 1944.

## Sommaire

Le financement de la construction dans quelques pays d'Europe par Paul Trekels . . . . .	5
La page du meuble . . . . .	8
Les Magasins « Aux Epis d'Or » de la Société coopé- rative de consommation à Genève, par A. Hœchel	9
Informations . . . . .	15
Bibliographie et communiqué . . . . .	18